



## Commission : Statuts et réglementation

### 1- Licences qualifiées à dimanche 13/10/24

En 3 mois ½, depuis l'ouverture de la nouvelle saison, la LGEH a qualifié **86% des licences de la saison passée**

24-25	H : 20967	F : 12155	<b>Total : 33122</b>
23-24	H : 24174	F : 14210	Total : 38384

Mutation : 1866 qualifiées dont 955 avant le 31/07/24 (51%)

### 2- CMCD 24-25 et son évolution

Le règlement particulier de la CMCD a été diffusé à tous les clubs, membres du CA et Président de comité le 4 octobre 2024.

Nous aimerions faire un 1<sup>er</sup> envoi des fiches clubs soumis à la CMCD régionale d'ici la fin du mois d'octobre, mais nous sommes bloqués pour le moment par Gesthand qui n'est pas à jour sur la validité des animateurs AEA et des accompagnateurs AEA.

En effet, à l'ouverture de la saison 24-25 de Gesthand, tous les licenciés ayant ces diplômes en été ont été mis avec le statut « en attente d'activation ». Les services de l'ITFE doivent réactiver toutes les personnes une par une, diplôme par diplôme et vérifier que ces personnes ont bien l'honorabilité !

Dans ces conditions, nous sommes dans l'impossibilité d'avoir des extractions Gesthand correctes et donc de fournir aux clubs un état réel.

En mai-juin 24, nous avons stoppé notre réflexion sur la refonte du règlement particulier de la CMCD tel qu'il est aujourd'hui.

Chaque membre va réfléchir à son « speed boat » personnel en matière de CMCD afin qu'à la prochaine réunion nous puissions mettre en commun nos idées et faire une proposition à un CA pour la saison 25-26.

### 3- Divers

La CRL a rendu ses décisions auprès des 6 clubs ayant posé une réclamation suite à l'envoi des courriers de sanction en rapport avec la CMCD 23-24.

A la lecture des courriers de décision, la commission SR a été surprise des 3 décisions « avec sursis ».